

Un nouveau locataire au marais Marois!

Anthony Côté

La réfection de la passerelle sur le ruisseau Marois et un ajout sont rendus nécessaires à cause d'un nouveau locataire au marais Marois...

Certains sentiers de la Forêt Héritage datent de plus de 30 ans. La première passerelle aménagée pour traverser le ruisseau à la sortie du marais Marois date d'environ 27 ans. Cette passerelle, en fin de vie, a dû être remplacée et une nouvelle a été ajoutée tout près pour enjamber une nouvelle décharge créée par la montée des eaux, conséquence de l'arrivée d'un castor ce printemps.

L'ancienne passerelle fut mise en place par feu Bernard Blondin et l'auteur de cet article pour joindre les deux rives et y aménager un sentier toutes saisons autour du marais. À cette époque, le marais ressemblait plus à un lac avec un barrage de castor d'environ un mètre de hau-

teur. Les arbres inondés, surtout de la pruche et du cèdre, étaient tous morts et ce sont deux de ces derniers qui ont servi de longerons pour la construction de la première passerelle.

Avec le temps, les castors ont quitté le site faute d'essences d'arbres dont ils étaient friands. Des brèches se sont créées dans le barrage et la mare de castor s'est résorbée. Ce printemps le retour des castors risque par contre d'être de courte durée: la régénération de la forêt autour du marais en essence de tremble et de bouleau n'est pas suffisante pour nourrir à long terme une famille de castors. Cependant, la construction du nouveau barrage a

créé une nouvelle décharge d'eau emportant une section du sentier. Une courte section de passerelle supplémentaire a dû être aménagée pour permettre aux randonneurs d'enjamber ce mini-ruisseau.

Le remplacement de la vieille passerelle et l'aménagement d'une nouvelle ont été entrepris par des artisans/bénévoles d'Héritage plein air du Nord avec la collaboration de Daniel Blondin, le neveu de feu Bernard Blondin et son fils Samuel. Daniel a utilisé son «capricieux» véhicule tout terrain pour le transport des matériaux. De plus, merci à Rémi Pagé qui a permis l'accès au chantier par ses chemins forestiers. Un gros merci à la Ville de Prévost pour la fourniture des matériaux.



L'étang avec un barrage de castor vers l'an 2000



Les artisans : Luc, Ursula et Francine.

Chronique du CRPF

Demain c'est aujourd'hui

Valérie Lépine

Nous pensons que nous avons encore du temps. Nous espérons que les catastrophes seraient pour demain. Nous pensions pouvoir continuer à mener une vie paisible même si cette vie était basée sur une croissance économique démesurée, l'exploitation sans limites des gisements pétroliers et la destruction des milieux naturels. Nous nous trompons: nous subissons aujourd'hui les effets de notre aveuglement. Nous vivons maintenant sur une planète au climat dérégulé dont les espèces vivantes disparaissent à un rythme effréné.

Il est maintenant difficile d'ignorer les signaux d'alarme. Toutes les semaines, si ce n'est tous les jours, les journaux publient des articles qui démontrent comment notre mode de vie est en train de détruire l'environnement naturel dont nous dépendons. La faune aviaire a décliné de 29% en Amérique du Nord depuis 1970¹ et 28% des espèces vivantes sont menacées dans le monde². On estime que le nombre d'insectes en Amérique du Nord et en Europe a diminué de 80%³. Pour la grande région de Saint-Jérôme, la température annuelle moyenne projetée pour la période 2021 et 2050 est de 7,4°C (comparativement à 4,8°C entre 1951 et 1980)⁴. Quarante millions d'hectares de forêts ont disparu depuis

vingt ans dans le monde, soit plus que la superficie de l'Allemagne⁵. L'ensemble de l'hydrologie du Québec méridional sera fortement modifié par les changements climatiques puisque ces derniers influencent toutes les composantes du cycle de l'eau qui interagissent entre elles⁶.

L'exploitation pétrolière, la destruction des forêts et des milieux humides, la pollution, la surexploitation des ressources naturelles, l'urbanisation sauvage et le ravage des espèces exotiques envahissantes ont en ce moment même des effets bien réels sur nos vies. Ce ne sont pas les générations futures ou les habitants de quelque lointain pays qui subiront les dégâts liés à nos modes de vie destructeurs. Nous en subissons

chez-nous les effets aujourd'hui. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) nous a bien prévenu⁷: il sera bientôt impossible de limiter le réchauffement à 2°C. Les catastrophes naturelles dont nous avons été témoins cette année sont la conséquence de nos émissions de gaz à effet de serre (GES). Et même si nous agissons maintenant pour diminuer ces émissions, les catastrophes naturelles (sécheresses, inondations, incendies de forêt, etc.) ne disparaîtront pas. Mais si nous n'agissons pas assez rapidement, ces phénomènes s'aggraveront.

Il y a mille et une façons d'agir: soulever des questions environnementales avec nos élus (ou les candidats aux élections), signer une pétition portant sur un enjeu environnemental, diminuer dès maintenant sa consommation, acheter local, favoriser l'agriculture biologique, diminuer le nombre de ses déplacements en voiture, naturaliser son terrain et planter des espèces indigènes, manger moins de viande, etc. Une autre façon d'agir est de soutenir

les efforts d'organismes dont la mission est de protéger les milieux naturels. Les aires protégées, comme la réserve naturelle du Parc-des-Falaises (dont le CRPF est propriétaire), jouent un rôle crucial dans la protection de la biodiversité. Elles préservent l'habitat naturel des espèces, servent de refuge aux espèces indigènes et contribuent à préserver la diversité génétique. Elles semblent aussi mieux résister aux changements climatiques parce qu'elles sont constituées d'écosystèmes relativement intacts et sont moins touchées par des facteurs de stress non climatiques comme la perte d'habitat et le morcellement⁸.

Alors, n'attendez pas à demain! Faites quelque chose aujourd'hui pour diminuer votre empreinte écologique et lutter contre les changements climatiques.

À propos du CRPF

Le Comité régional pour la protection des falaises œuvre depuis 2003 pour la protection et l'utilisation écoresponsables d'un territoire de



La paruline du Canada est une espèce en péril

16 km² doté de caractéristiques écologiques exceptionnelles et s'étendant derrière les escarpements de Piedmont, de Prévost et de Saint-Hippolyte. - Cet article est publié simultanément dans le *Journal des citoyens* et le journal *Le Sentier* (Saint-Hippolyte).

- 1 « Difficultés en vue pour le huard à collier au pays », *Le Devoir*, 30 août 2021
- 2 « Liste rouge des espèces menacées: le dragon de Komodo et de nombreux requins en danger », *Le Devoir*, 4 septembre 2021
- 3 « Déclin des insectes: l'urgence d'agir », CNRS, *Le Journal*, janvier 2021
- 4 Site web donneesclimatiques.ca d'Environnement et ressources naturelles Canada
- 5 « Déclin des insectes: l'urgence d'agir », CNRS, *Le Journal*, janvier 2021
- 6 Rapport sur l'état des ressources en eau et des écosystèmes aquatiques du Québec 2020, ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques, Gouvernement du Québec
- 7 « Nouveau rapport du GIEC II est minuit moins une », *La Presse*, 9 août 2021
- 8 *Biodiversité et aires protégées*, dans *Vivre avec les changements climatiques au Canada: perspectives des secteurs relatives aux impacts et à l'adaptation*, F.J. Warren et D.S. Lemmen (éd.), Gouvernement du Canada, 2014, pp. 159-190



- Physiothérapie et ostéopathie
- Acupuncture
- Psychologue

- Médecine familiale
D^r Frédéric Soriot
- Médecine Orthopédique
D^r Paul Coriaty

- Laboratoire d'orthèses et prothèses
- Apnée du sommeil

CLINIQUE MULTI-SOINS DE PRÉVOST

2943, BOUL. DU CURÉ-LABELLE À PRÉVOST

450-224-2189